## DIFFUSION

Mmes Salerno Alder Pagani Barazzone Moret Burri

SCM

Service juridique **Dossiers-Documentation** 

Schweri

Ville de Genève

Administration centrale Reçula: 2 2 OCT. 2018

Séance CA du:

Service de surveillance des communes Place de la Taconnerie 7 Case postale 3962 1211 Genève 3

A traiter per:

Copies:

Décision:

N/réf.: GZU/IGA/876/18

Genève, le 17 octobre 2018

Monsieur le Maire

Case postale 3983

Palais Eynard

1211 Genève

de la Ville de Genève

Concerne:

Constitution des servitudes de passage, grevant en charge les futures parcelles Nos 5695 et 5691 de Genève, section Petit-Saconnex, propriétés privées de la Ville de Genève, en faveur des parcelles Nos 5692, 5693 depuis l'avenue de la Forêt et 5694 depuis la route de Meyrin, en réalisation des plans de servitudes annexés au tableau de mutation N° 67/2016 Constitution des servitudes d'usage et d'empiètement grevant les parcelles  $N^{os}$  5695 et 5691, en faveur des parcelles  $N^{os}$  5692, 5693 et 5694. en réalisation desdits plans de servitudes

Annulation de la délibération PR-1222 II du 10 avril 2018

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 2 octobre 2018, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie aux:

Registre foncier

- Service de surveillance des communes secteur finances communales
- Direction de la mensuration officielle

afin d'en obtenir les préavis nécessaires.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.

Guillaume Zuber Directeur

Copie pour information:

- Direction de la gestion et valorisation de l'office des bâtiments

Date réelle d'affichage Date légale d'affichage

: 11 octobre 2018 : 11 octobre 2018

Fin délai référendaire le : 20 novembre 2018